

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Séance d'information publique
La participation aux élections municipales à Montréal

MONTREAL, le 17 août 2022 – La Commission de la présidence du conseil invite les Montréalaises et les Montréalais à prendre part à la consultation publique sur la participation aux élections municipales à Montréal.

Prenez dès à présent connaissance du bilan 2021 d'Élections Montréal :
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BILAN_%C9LECTION2021_20220629.PDF

Assistez à la séance de présentation publique du bilan!

Quand : **Mardi 30 août 2022, de 19 h 00 à 22 h 00**

Où : **Salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal (Édifice Lucien-Saulnier)**
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Diffusion en ligne: La séance publique sera accessible en direct et en différé par webdiffusion à partir de la page [web dédiée](#) et sur la chaîne [YouTube](#).

Posez vos questions lors de la séance de présentation!

En personne :

Inscription à l'avance : <https://forms.gle/Kw9Sjz9YxCrbPGd26>

Inscription sur place : Dès 18 h 00

155 rue Notre-Dame Est
Édifice Lucien-Saulnier

En ligne :

À partir du formulaire web : <https://forms.gle/Kw9Sjz9YxCrbPGd26>

Par téléphone :

Jusqu'au 29 août 17 h 00, laissez votre question sur la boîte vocale des commissions permanentes en composant le 514 872-3000.

Pour toute l'information concernant cette consultation, rendez-vous à realisonsmtl.ca/participationelectorale

Accessibilité

La salle du conseil est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est aussi équipée d'un système d'aide à l'audition accessible en syntonisant la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes au 514 872-3000.

Les commissions permanentes de la Ville de Montréal

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des personnes élues et à favoriser la participation citoyenne aux débats d'intérêt public.

Les membres de la Commission

La Commission de la présidence du conseil est présidée par Mme Véronique Tremblay, conseillère de la Ville, Verdun. M. Sterling Downey, conseiller de la Ville, Verdun, et M. Sonny Moroz, conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, en assume la vice-présidence.

Sont également membres : Mme Nathalie Goulet, conseillère de la Ville, Ahuntsic-Cartierville, Mme Andrée Hénault, conseillère de la Ville, Anjou, M. Peter McQueen, conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Mme Martine Musau Muele, conseillère de la Ville, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, M. Alex Norris, conseiller de la Ville, Le Plateau-Mont-Royal, Mme Alba Zuniga Ramos, conseillère de la Ville, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Mme Chantal Rossi, conseillère de la Ville, Montréal-Nord, et Mme Despina Sourias, conseillère de la Ville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

-30-

Renseignements :

Service du greffe
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3000
commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MT](https://twitter.com/Comm_MT)